



service de l'information (514) 598-2155
1601, de Lorimier, Montréal H2K 4M5

no 165

semaines du 3 au
16 septembre 1982

nouvelles csn

le secteur public
présente son
projet salarial

En 1983

- LE SALAIRE
MINIMUM
À \$335
- UNE
AUGMEN
TATION
DE 11,9%

table-ronde

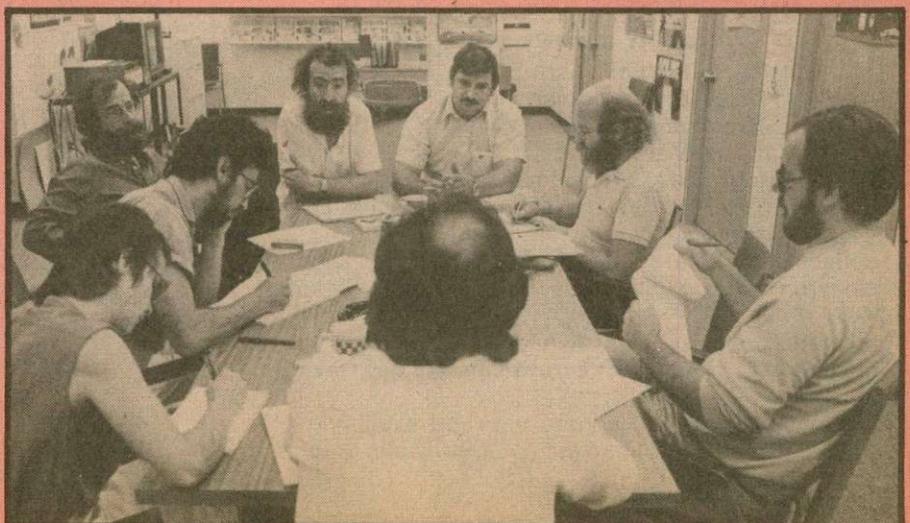
**QU'EN EST-IL
DES NÉGOCIATIONS
NATIONALES?**

pages 2-5

chômage, découragement, suicides

L'ABITIBI TOUCHE LE FOND

pages 6-8





agenda du mouvement

septembre

- 16-17 FAS conseil fédéral, à Québec
- 16-18 CSN bureau confédéral, à Montréal
- 17 **La rue, la nuit, femmes sans peur** manifestations des femmes contre la violence faite aux femmes, à Montréal et dans d'autres villes.
- 20-23 CSN conseil confédéral, à Québec
- 24-25 **Conseil central de Sept-Îles** congrès régulier
- 25-30 FAS congrès régulier
- 30 **Conseil central de Montréal** soirée de solidarité en appui aux conflits

octobre

- 1-3 **Conseil central de la Gaspésie** congrès régulier
- 1-2 FNSBB bureau fédéral
- 6-7 CSN réunion du service confédéral des grèves, à Lanoraie
- 7-8 FTPF réunion d'équipe
- 7-9 **Conseil central de Québec** congrès régulier
- 13-16 **Conseil central du sud-ouest** congrès régulier
- 17-20 **Conseil central de Lanaudière** congrès régulier
- 22-24 **Conseil central de la Côte-Nord** congrès régulier

Le conseil confédéral de la CSN a reçu et adopté, lors d'une séance spéciale les 31 août et 1er septembre derniers, un document de travail qui lui était soumis par l'exécutif de la centrale concernant des négociations de niveau national.

L'idée de telles négociations à un niveau national, déjà approuvée par le congrès confédéral de mai dernier, fait son chemin à la CSN depuis plus d'un an comme une des voies possible de sortie de la crise, particulièrement en ce qui concerne l'emploi (fermetures d'usine, mises-à-pied, chômage) et la syndicalisation.

Pour en parler et faire le point, *nouvelles csn* a réuni quatre militants intéressés par ce débat: **Gérald Larose**, premier vice-président de la CSN, **Claude Gauthier**, président de la Fédération nationale des enseignants et enseignantes du Québec (FNEEQ-CSN), **Philippe Tremblay**, vice-président de la Fédération de la Métallurgie (CSN) ainsi que **Marcel Gilbert**, employé du mouvement et coordonnateur du Comité de coordination générale des négociations (CCGN).

Nous vous présentons donc des extraits de cette table-ronde qui a suivi le conseil confédéral spécial.

ce que dit le document soumis au conseil

Nous vivons présentement une grave crise économique, qui se manifeste principalement par un taux de chômage élevé, des fermetures d'usine, des mises-à-pied. Pour combattre cette situation, ce qu'il considère comme une tâche primordiale, le mouvement syndical doit innover.

Si, depuis le début des années '70, nos revendications sociales prioritaires étaient portées principalement par le secteur public, cela n'est plus possible aujourd'hui, le rattrapage dans ce secteur étant complété. Par

contre, le secteur privé est celui qui est le plus touché par le chômage et les fermetures, donc le plus apte à défendre des revendications globales sur ces points. Le terrain: des négociations qui auraient lieu à un niveau national, où se retrouveraient syndicats, patrons et gouvernements. L'intervention est urgente et les points à négocier clairs:

- 1- les interventions économiques du gouvernement québécois, en relation avec l'objectif du plein-emploi,
- 2- la syndicalisation et le régime de négociation.

L'équipe nouvelles csn

rédaction: Jean-Noël Bilo-deau, Jean-Anne Bouchard, Guy Ferland, Jacques Gauthier, Henri Jalbert, Jean-Pierre Paré, Michel Rioux.

diffusion: André Sauvé.

secrétaire: Louise Filteau.

télécommunications: Jeanne Belzil, Bé-rangère Marchand.

photographie: archives CSN, Pierre Gauvin-Evrard, Bertrand Carrière, François Rivard, Louise de Grosbois.

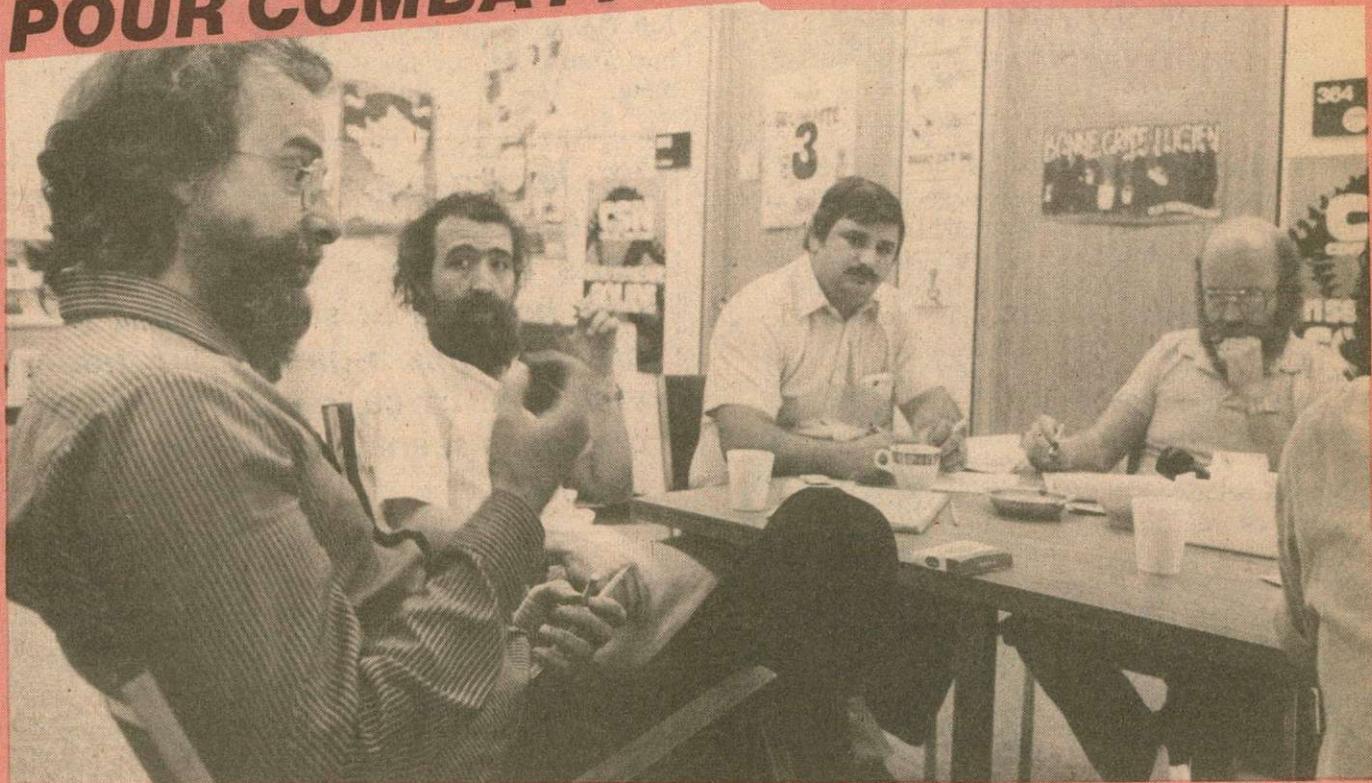
collaboration: Marcel Benoît, Michel Crête, Clément Guévremont, Luc Latraverse, Édith Pariseau, Gaston Pouliot.

nouvelles csn, organe officiel de la CSN, paraît tous les lundis à l'intention des travailleurs et des travailleuses.

Composé, monté et imprimé par les travailleurs et travailleuses de Interlitho Inc., 254 Benjamin-Hudon, Ville St-Laurent.

les négociations nationales

“NOUS DEVONS INNOVER, TROUVER DE NOUVEAUX MOYENS POUR COMBATTRE LE CHÔMAGE”



Dans l'ordre habituel, Marcel Gilbert, coordonnateur du CCGN, Gérald Larose, vice-président de la CSN, Philippe Tremblay, vice-président de la Métallurgie et Claude Gauthier, président de la FNEEQ.

un peu d'histoire

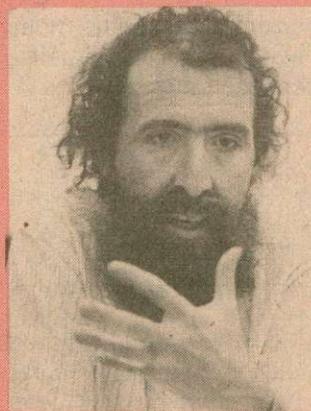
Gérald Larose — À la fin des années '60, dans le secteur public, la situation était très fragmentée, les négociations se faisant boîte par boîte, avec toutes les inégalités que cela impliquait. Comme aujourd'hui dans le secteur privé.

Les rapports de forces étaient localisés et inégaux. À partir du moment où l'État est devenu employeur, s'est emparé du contrôle dans l'éducation et les affaires sociales, nous nous sommes mis à développer des regroupements. Le sommet a été atteint

avec le premier front commun de 1971: en négociant avec un seul employeur, nous avons construit un rapport de forces équivalent à celui de l'employeur.

Mais comme vous voyez, ça ne s'est pas fait du jour au lendemain.

“En 1972, la loi ne prévoyait pas un front commun, c'est la volonté du monde qui l'a imposé. Le monde le voulait, le gouvernement a dû suivre.”



Aujourd'hui, à la CSN, on constate que dans le secteur privé les négociations sont très fragmentées et que là aussi les gains dépendent du rapport de forces local. On constate aussi que depuis quelques années il y a eu des regroupements dans plusieurs secteurs: caisses populaires, les forestiers, les syndicats de Domtar et d'autres.

Mais de toute évidence, ce n'est pas suffisant. Il nous faut développer d'autres regroupements, des regroupements plus larges, où nous pourrions aller plus loin sur un certain nombre de points et faire des gains, par exemple sur la réforme du code du travail.

4 nouvelles csn

Ça va être une longue run, ce n'est pas pour demain mais il faut commencer, il faut investir dans ce sens. Ça n'ira pas sans

questionnement ni piège parce qu'on n'est pas tout seuls sur la patinoire: le Gouvernement nous voit venir.

il y a des prérequis:

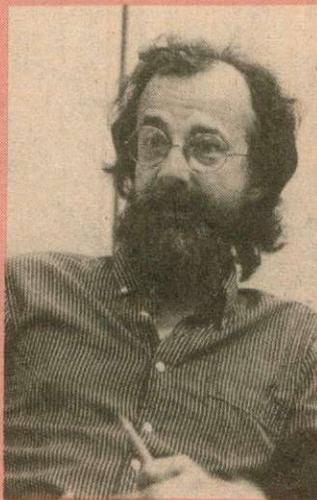
- l'unité syndicale
- le regroupement des employeurs

Gérald Larose — Oui, ça prend l'unité syndicale et nous y travaillons avec les deux autres centrales. Oui également pour la réunion des patrons à une même table, ce qu'on peut leur imposer, s'ils ne le veulent pas, en faisant modifier le régime de négociation.

Marcel Gilbert — Il y a urgence de regrouper le privé. Le chômage, les fermetures d'usines, voilà des problèmes lourds sur lesquels nous n'avons pas de prise si nous nous en tenons à la négociation usine par usine. Or cette situation économique tient de certaines décisions gouvernementales, notamment à l'égard de l'inflation et du développement industriel, sur lesquelles nous n'avons présentement aucune pri-

se. D'où l'intérêt d'avoir des négociations de niveau national sur ces points.

Il ne s'agit pas d'aller négocier des détails, mais d'ajouter de nouvelles di-



mensions auxquelles nous n'avons pas accès actuellement, de toute manière.

les sommets économiques: des précurseurs ou non?

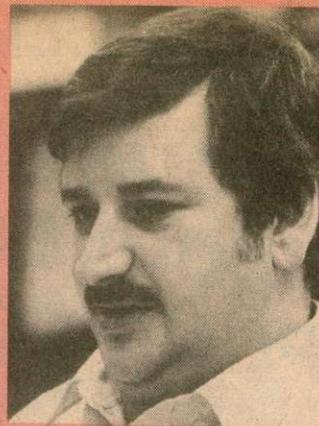
Marcel Gilbert — Un sommet économique de deux ou trois jours, sur des problèmes économiques globaux et complexes, qui réunit quelques centaines de personnes qui ne se sont pas parlé avant et qui ne se parleront probablement pas après, ne peut pas être grand chose d'autre qu'un événement d'information, le plus souvent à l'avantage

du Gouvernement parce que c'est lui qui le prépare.

Non, nous, ce que nous voulons, c'est autre chose, nous voulons des discussions sérieuses avec le Gouvernement, négocier avant que les décisions ne soient prises.

Philippe Tremblay — Il y a vraiment urgence, les gens perdent leur job. N'importe quand, sans res-

pecter les lois, un employeur peut annoncer 100 mises-à-pied sans être inquiété. Par exemple, en revenant de vacances, où je travaille, 33 ouvriers se font dire qu'ils finissent le soir même. C'est comme ça. À Canron, on est partis de 1,200 pour se retrouver aujourd'hui à peine 140. On en est au cinquième comité de reclassement.



“Et le pire, c'est que d'une job à l'autre, les ouvriers perdent tous leurs avantages acquis, vacances, horaires et sont en plus les premiers mis-à-pied à leur nouvelle job. Et ça, c'est pour ceux qui réussissent à en trouver une, une job!”

C'en est, ça, des sujets de négociations nationales importants pour nous-autres. Le gars que ça fait 20 ans qu'il travaille dans une boîte, ce n'est pas parce qu'il s'en va de l'autre côté de la rue qu'il doit perdre toute protection. Tant qu'il en est ainsi, les compagnies en profitent et jouent avec l'emploi pour faire le maximum de profits. Ainsi, l'usine de Lachine où je travaille a déjà été à St-jean et notre employeur se pré-

pare à ouvrir une nouvelle usine à Pointe-Claire. Il ferme une usine pour en ouvrir une autre.

Dans le secteur privé, il y a aussi les changements industriels, la modernisation, qui amènent des mises-à-pied à un rythme incroyable, particulièrement dans la métallurgie et dans le papier. Des négociations nationales pourraient nous amener à discuter là-dessus.

“les revendications seront mieux véhiculées par le secteur privé.”

Marcel Gilbert — Et si on parle de l'emploi, on peut en parler en théorie, mais les emplois ne se créent que dans la réalité. Ainsi, faire du problème de l'emploi un sujet de négociations nationales amènerait tôt ou tard des négocia-

tions sectorielles sur le problème de l'emploi dans un secteur ou l'autre: pêcheries, forêt, construction...

Claude Gauthier — En 1970, le secteur public était bien placé pour aller chercher des acquis qui avaient des incidences sur le sec-

teur privé, notamment le salaire minimum. Aujourd'hui, à cause des ratrapages effectués dans le secteur public, les revendicateurs seront mieux véhiculés par le secteur privé, qui ont le même problème de plancher d'emploi que nous.

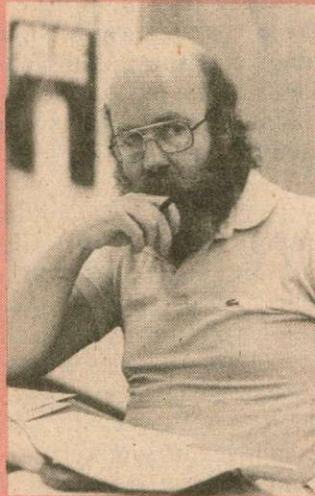
C'est sûr, il faut augmenter l'emploi dans le secteur privé, mais comment faire concrètement le lien avec le secteur public? Ce n'est pas clair.

De plus, ce n'est pas pour demain. Ça va exiger du temps, et dans le secteur public, nous voulons régler rapidement à l'automne, donc à un moment où les négociations nationales ne seront même pas amorcées. C'eût été mieux s'il y avait eu coïncidence.

Quand il a commencé à être question de négociations nationales, on pensait que ça allait se faire rapidement puis nous avons constaté que des prérequis étaient nécessaires: l'information des membres ainsi que leur grande mobilisation. Car pour infléchir dans le sens de nos intérêts les orientations politiques gouvernementales, il va falloir un rapport de forces considérable parce que nous allons toucher à des intérêts politiques importants, le Gouvernement ayant une oreille plus at-

tentive du côté des patrons. L'unité syndicale et populaire est nécessaire dans une telle situation.

Gérald Larose — Les négociations nationales sont autre chose que les négociations du secteur public. S'il y a une jonction entre les deux, elle est stratégique. Quant aux pré-re-



quis dont parle Claude, ils sont nécessaires: on ne réinventera pas la roue syndicale à la faveur de cette opération-là. L'information est déjà commencée dans les instances de la CSN, des fédérations et des conseils centraux. On prévoit des opérations inter-centrales à l'automne et une grande marche des chômeurs qui connaîtra son aboutissement au printemps.

“C'est complexe et ce n'est pas en pressant sur des boutons que ça va se faire. Rien cependant ne va advenir sans mobilisation sérieuse; il faut être clair là-dessus vis-à-vis des membres de la CSN. Il va falloir de la mobilisation très conséquente.”

l'urgence et la mobilisation

Philippe Tremblay — Dans le secteur privé, les gens sont plus prêts qu'on ne le croit. La protection de l'emploi est un besoin: depuis 1977, il y a eu plus de 10,000 pertes d'emploi en métallurgie. Les travailleurs sont facilement mobilisables. Les travailleurs des Chantiers maritimes de Sorel le prouvent et se battent pour conserver la construction navale.

Marcel Gilbert — Nous ne débouchons pas et nous sommes en train de tuer la mobilisation. Contrairement au secteur public, il n'y a pas dans le privé de lieu de mobilisation unitaire et le besoin s'en fait sentir de toute urgence.

Claude Gauthier — Je suis d'accord pour que soit enclenché ce regroupement, c'est sur l'urgence que j'en ai. Ce n'est pas demain matin que nous serons prêts à aller rencontrer le Gouvernement.

J'étais président du conseil central de St-Jean lorsqu'il y a eu, en 1981, la

tournee dans les régions pour “enraciner nos revendications” sur l'emploi, le code du travail, etc. Et je dois dire qu'il n'y avait pas beaucoup de monde et que ces documents n'ont pas eu une pénétration très grande. C'est ce que je crains le plus avec les négociations nationales.

Philippe Tremblay — Les gars qui travaillent dans les usines sont essouffés. Des manifestations, il y en a eu cinq ou six dernièrement mais les travailleurs se demandent ce que ça donne. Il faut faire attention, poser les bons gestes, ceux qui ont de l'effet. Sinon, c'est démobilisant.

Marcel Gilbert — L'urgence, c'est ce sur quoi on a le plus insisté lorsqu'on a présenté ce projet. Dans l'absolu, c'est avant hier qu'on aurait dû aller négocier sur l'emploi. Mais pour aller négocier, il faut des responsabilités politiques claires, savoir qui décide des gestes à poser, qui contrôle les mandats.

“La première urgence, c'est donc de décider qui a la responsabilité politique dans le mouvement, afin de protéger la démocratie syndicale.”

Claude Gauthier — Le Gouvernement a semé la division dans nos rangs en comparant le secteur public et le secteur privé. Ce qu'il faut bien remarquer, cependant, c'est qu'il le fait pour faire reculer le public

et non avancer le privé.

Marcel Gilbert — Il faut éviter ce recul du secteur public. Le problème principal est celui du chômage et ce sont les travailleurs du secteur privé qui en souffrent le plus.

la priorité, c'est celle de l'emploi!

REPORTAGE

Collaboration spéciale de Jacques Lafrenière, journaliste à Radio-Canada.

l'Abitibi

UNE RÉGION DUREMENT FRAPPÉE PAR LA RÉCESSION



L'Abitibi-Témiscamingue est un territoire grand comme la France, où vivent 165,000 personnes. On peut diviser cette région en trois parties: au sud, c'est l'agriculture qui domine; au centre, c'est là qu'on y retrouve le plus grand nombre de mines (cuivre, zinc et or) et au nord, c'est la forêt et l'entrée pour les immenses territoires de la Baie James.

Les mines aurifères les plus riches du Canada sont situées dans cette région. C'est 40% de la production d'or du Canada qui provient de cette région. Mais cela ne veut pas dire que les citoyens roulent sur l'or... La récession économique a mis un peu plus de temps à atteindre l'Abitibi-Témiscamingue. Mais aujourd'hui, elle frappe durement. Le taux de chômage est très élevé. Le nombre de citoyens qui doivent recourir à l'assistance sociale augmente chaque jour.

La main-d'oeuvre travaille dans le secteur primaire dans une proportion de 26%. Quand une mine réduit son personnel de 100 ou 125 mineurs, ou quand une scierie ferme ses portes — de façon temporaire ou permanente — les répercussions se font vite ressentir. Les commerces doivent à leur tour réduire leur personnel, avec comme résultat que dans certaines petites villes, on constate que seulement un travailleur sur deux a un emploi.

Là comme dans d'autres régions, il est difficile d'avoir une idée précise du taux réel de chômage. Selon les chiffres officiels, ce sera 15%. Mais des économistes de la région l'évalueront à 25%, tandis que les dirigeants syndicaux diront que c'est 31%. La fluctuation du taux de chômage peut être très rapide. Dans une semaine le taux peut atteindre 40 ou 50% de sans travail, lorsqu'il y a des fermetures temporaires dans une partie de la région.

l'optimisme est de rigueur

Malgré tout, les citoyens d'Abitibi-Témiscamingue font preuve d'un grand op-

timisme: ils préfèrent regarder devant eux que s'apitoyer sur leur sort.

La montée du prix de l'or engendre beaucoup d'espoir. Si le prix atteint 600\$ l'once, les exploitations aurifères se remettront à l'oeuvre et des centaines de mineurs seront rappelés au travail. Les citoyens de cette région espèrent également que le prix du cuivre augmentera bientôt.

Quant à la forêt, la baisse des taux d'intérêt suscite un autre espoir. Quelques entreprises, comme Normick-Perron, à La Sarre, ont maintenu leurs opérations à un rythme assez élevé, bien que la demande pour leurs produits ait été faible. Elles ont même sacrifié une partie de leurs bénéfices pour conserver leur marché et également une main-d'oeuvre compétente. La reprise dans l'industrie de la construction se fait attendre encore. Les exportations vers les États-Unis commencent cependant à augmenter.

La fin des travaux à la Baie James et l'annonce que la mise en marche des autres projets soit retardée ont eu des effets néfastes dans cette région qui est la



porte d'entrée sur ces immenses territoires. Il est maintenant question de l'année 2001 pour la mise en service des pouvoirs hydro-électriques des rivières Nottaway-Broadback-Rupert (NBR). C'est loin!

une situation pire

Un représentant de la CSN, dans la région, plus précisément à Val d'Or, Robert Roussy, décrit la situation:

"C'est pire maintenant que ce qu'on connaissait au printemps. Forex, qui est une des entreprises qui embauche beaucoup de monde dans le comté de Val d'Or, Amos, Barraute et Senneterre, invite les syndiqués à accepter un gel des salaires ou c'est la fermeture, ou possiblement une faillite. À mon avis, il faut en laisser plus qu'il faut en prendre... Domtar vient de faire 125 mises à pied à Lebel-sur-Quévillon, ce qui va entraîner éventuellement une mise à pied chez les employés de bureau qui ont tous reçu d'ailleurs un avis en ce sens. Les opérations forestières de Domtar sont interrompues depuis ce printemps. Il y en a 50 qui travaillent en

en Abitibi comme sur la Côte-Nord et en Gaspésie

des services de santé déficients

L'Abitibi-Témiscamingue, la Gaspésie et la Côte-Nord sont trois régions où les services de santé sont déficients. Juste dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, il faudrait 134 médecins de plus.

Les conseils régionaux des services sociaux et de santé de ces trois régions ont préparé une étude récemment pour réclamer une meilleure adaptation des ressources sanitaires aux besoins de la population.

Les populations de ces régions, souligne-t-on, «se distinguent par des taux de non-scolarisation et d'inoccupation plus élevés que la moyenne, des taux de

mortalité générale, d'alcoolisme, d'accidents de la route et d'incarcérations records; bref, par un bilan socio-sanitaire peu enviable».

Parmi les principaux problèmes reliés à un statut socio-économique défavorable, «on relève des taux de mortalité générale et infantile élevés, la vulnérabilité des jeunes aux maladies contagieuses et aux accidents de véhicules-moteurs, des fréquences élevées de troubles respiratoires et digestifs, des maladies endocriniennes de la nutrition et du métabolisme, de certains types de cancer, de maladies mentales et de suicide».

Un espoir

Les mesures prises récemment par le ministère des Affaires sociales qui visent essentiellement à défavoriser l'implantation des nouveaux médecins dans les régions déjà bien desservies, apporteront peut-être des résultats. De toute façon, plusieurs personnalités de l'Abitibi-Témiscamingue ont entrepris de faire une cour assidue aux étudiants en médecine pour leur faire mieux connaître leur région et peut-être ainsi les convaincre de venir pratiquer chez eux.

ce moment, sur 300 qu'ils étaient auparavant.

"On connaît aussi, dans la région de Val d'Or, des fermetures comme celle de Forex. Mais on s'attend à une



reprise à Panofort (qui est une nouvelle usine de Forex-Leroy) qui va ouvrir bientôt. Mais ce sera l'embauche de 120 employés. À Amos, il y eut l'ouverture de l'entreprise Donohue-Normick, au printemps, ce qui a créé 200 emplois.

"Cependant, on peut dire que pour l'ensemble, c'est pire maintenant qu'auparavant. Roy-Bienvenue vient d'annoncer une mise à pied de 120 employés. Mais il y aura peut-être rappel des bûcherons pour une période indéterminée.

"Au niveau des mines, poursuit Robert Roussy, on n'a pas connu la relance qu'on nous annonçait depuis deux ans. Il y a deux mines nouvelles qui ont commencé leurs opérations, quatre mines ont fermé."

Voilà une description réaliste...

Le nord-ouest

LE PLUS HAUT TAUX DE SUICIDES AU QUÉBEC

En plus d'être durement frappée par la crise économique, la région de l'Abitibi-Témiscamingue est scandaleusement dépourvue de services socio-sanitaires. C'est aussi dans cette région qu'on retrouve le taux de suicides le plus élevé au Canada.

Alors qu'au Québec, les statistiques indiquent qu'il y a 13,8 suicides par 100,000 de population, en Abitibi-Témiscamingue, c'est 24,4. Le Comité de la santé mentale du Québec fait aussi remarquer que le taux de décès par suicide est très élevé pour les hommes de cette région, soit le double du taux provincial, ou 40 par 100,000.

Les jeunes gens n'échappent pas à ce phénomène. Bien au contraire. Les suicides chez les jeunes de 15 à 19 ans a été de 50,3 par 100,000 pour la période de 1975 à 1979.

que le temps y est pour quelque chose. Le gérant d'une ville disait, en blaguant: "l'hiver, ici dure neuf mois". L'insécurité d'emploi joue également un rôle déterminant. Quand les emplois se font rares, et qu'il n'y a pas beaucoup d'espoir de trouver quelque chose "au sud", à Montréal, par exemple, les citoyens se sentent "emprisonnés" dans leur région.

Une personne qui oeuvre dans les services sociaux constate que les suicides chez les adolescents frappent autant sinon plus dans les familles relativement à l'aise. Ce n'est donc pas la pauvreté qui est un élément déterminant.

Rares sont les citoyens de l'Abitibi-Témiscamingue qui ne connaissent pas un ami ou un voisin qui s'est suicidé. C'est certes un sujet tabou. On n'en parle pas, comme s'il s'agissait d'une "maladie honteuse". Pourtant ce fléau frappe autant de citoyens que les accidents de la route, dont on fait les statistiques chaque semaine...

À Malartic, une petite ville près de Val d'Or, le risque de suicide est quatre fois supérieur au risque provincial.

Des explications

Il n'existe pas d'études précises pour comprendre ce mal qui gruge la population du nord-ouest québécois. Un travailleur social, qui est aussi professeur à l'Université du Québec à Rouyn, Jean-Pierre Marquis, a tenté cette explication: "Il y a l'absence de traditions dans la région. Parce que c'est une région nouvelle, il y a absence de traditions morales, de structures morales vraiment en place qui pourrait permettre à des gens de se sentir un peu plus en sécurité. Il n'y a pas, chez les citoyens, une implantation profonde. Il n'y a pas de sentiment d'appartenance", disait M. Marquis.

D'autres soulignent

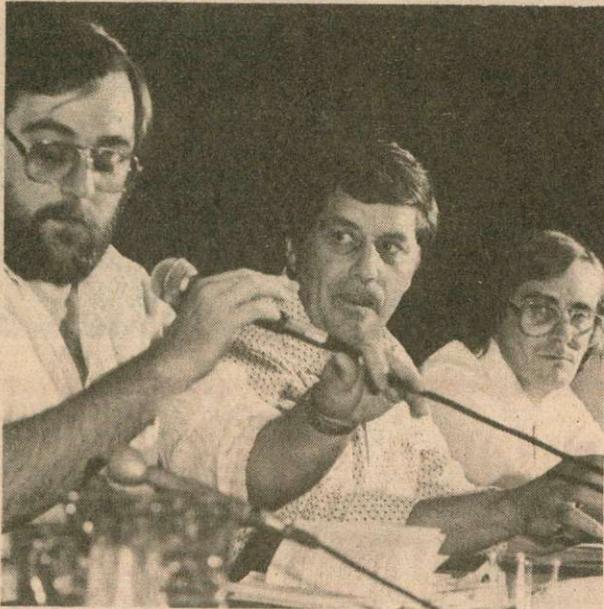
Taux annuel moyen de décès par suicide (par 100,000 habitants) selon les régions socio-sanitaires, 1970-79

	1970-1974	1975-1979
1- Gaspésie/Bas St-Laurent	6,4	10,1
2- Saguenay/Lac St-Jean	4,5	8,1
3- Québec	10,5	14,0
4- Trois-Rivières	8,3	13,1
5- Cantons de l'Est	10,9	12,4
6A- Montréal Métro	11,8	16,3
6B- Laurentides-Lanaudière	10,5	10,7
6C- Montréal-Sud	7,9	11,2
7- Outaouais	10,9	16,3
8- Nord-Ouest (Abitibi-Témiscamingue)	14,6	24,4
9- Côte-Nord	6,8	8,3
10- Nouveau-Québec	9,1	9,7
Province de Québec	10,1	13,8

(D'après "Avis sur la prévention du suicide", par le Comité de la santé mentale du Québec).

le transport en commun à Montréal

une chance à la négociation



Pour ne pas prêter flanc aux accusations qui n'auraient pas manqué d'être portées et afin de ne rater aucune chance d'en arriver à un règlement négocié de leur convention collective, les membres du Syndicat du transport de Montréal (garages et entretien) ont résolu dimanche le 12 septembre de ne pas mettre à exécution leur décision de déclencher la grève le 14 septembre.

Les quelque 1200 membres présents à la salle du Plateau ont en effet décidé de suivre la recommandation de leur exécutif et du comité de négociation et de retarder le déclenchement d'une grève dans le transport d'au moins une semaine. "Pour la première fois depuis un an, la CTCUM vient tout juste de nous faire une ouverture de négociation", déclara

le président du syndicat Jacques Morissette qui, accompagné des autres dirigeants du syndicat, arrivait tout juste des locaux du ministère du travail, à Montréal, où la Commission venait de faire connaître son ouverture quant aux questions touchant le normatif. "Pour l'instant, a déclaré Jacques Morissette, la Commission maintient son offre salariale qui nous conduit à un appauvrissement". Présent à l'assemblée, le président de la centrale Donatien Corriveau a déclaré qu'il fallait profiter le plus possible de tous les instants disponibles pour rechercher une solution négociée à la convention collective.

"Si vous estimez que je peux être utile, je me déclare entièrement disponible dès ce soir", a-t-il affirmé.

une production conjointe CSN-Vidéographe

Joe

un film sur l'alcoolisme en milieu de travail



Mettant en vedette des comédiens et comédiennes chevronnés comme Marcel Sabourin, Hubert Loiselle, Louisette Dusseault, et Patricia Nolin; "Joe", un film de 48 minutes, traite de l'alcoolisme en milieu de travail et les syndicats affiliés à la CSN pourront se le procurer gratuitement d'ici quelques mois car une copie vidéo couleur 3/4 de pouce sera donnée à chaque conseil central.

Cette co-production de la CSN et du Vidéographe aborde les problèmes vécus par un ouvrier d'une usine (Hubert Loiselle) congédié pour alcoolisme et ceux d'une employée (Louisette Dusseault) qui, pour les mêmes raisons, risque de se retrouver sans emploi. "L'alcoolisme c'est une maladie" clamera un des personnages. En effet, au Canada, 1,000,000 de travailleurs et de travailleuses ont, sans être alcooliques, des problèmes occasionnés par l'alcool, 60% des alcoo-

liques sont à l'ouvrage, 65% des griefs déposés afin d'éviter des congédiements ou mesures disciplinaires pour alcoolisme sont perdus..., et pourtant les mauvaises conditions de travail et de vie stimulent l'alcoolisme...

Joe est document qui permettra aux travailleurs et aux travailleuses de réfléchir collectivement sur leurs conditions de travail, sur leurs conséquences, et sur la nécessité de se doter de programmes de luttes à l'alcoolisme, et de clauses empêchant des congédiements pour une maladie engendrée par le milieu de travail.

Les organismes non affiliés à la CSN pourront aussi se servir de ce document car des copies vidéo 3/4 de pouce couleur seront vendues. Pour les obtenir, les responsables des organismes, associations, groupes, etc..., n'ont qu'à téléphoner à Normand Thibault, Richard Lapointe, Victor Leroux, ou Marie-Claire Lussier à: (514) 598-2013.



**SECTEUR
PUBLIC**

**DEMANDES
SALARIALES**



- **LE SALAIRE MINIMUM À \$335**
- **11,9% D'AUGMENTATION EN 1983**

Les coordonnateurs des négociations du secteur public des trois centrales, Jean-François Munn (CSN), Réal W. Lafontaine (FTQ) et Gilles Lavoie (CEQ), ont rendu public jeudi une proposition salariale qui est acheminée aux diverses instances syndicales.

Au terme d'une consultation de trois semaines, une harmonisation des demandes salariales sera effectuée, harmonisation qui permettra le dépôt d'une demande salariale commune au mois d'octobre.

les principes

Partant du fait que nous devons préserver la structure salariale négociée en 1979, dûment acceptée et signée par le gouvernement Lévesque, la politique salariale syndicale poursuit les objectifs mis de l'avant depuis le premier Front commun, c'est-à-dire:

- l'indexation des salaires au coût de la vie

- la réduction des écarts salariaux (salaire minimum)
- la participation à l'augmentation de la richesse collective

Nous n'avons donc pas l'intention de nous laisser piller par le gouvernement, ni de faire les frais de ses choix économiques, sociaux, budgétaires et politiques.

première année de la convention

En premier lieu, la restauration des salaires prévus dans nos conventions collectives pour le 31 décembre 1982 doit être calculée et intégrée aux échelles le 1^{er} janvier 1983. Nous estimons que, **dépendant de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation pour la période comprise entre juin et septembre 1982, le pourcentage de cette restauration salariale variera entre 2,8% et 3,0%.**

Par la suite, nous proposons que l'indexation des salaires au coût de la vie soit versée en un

montant fixe calculé à partir du salaire moyen qui sera en vigueur le 1^{er} janvier 1983. Nous proposons que cette indexation soit versée en deux périodes correspondant aux trimestres débutant le 1^{er} janvier 1983 et le 1^{er} octobre 1983.

Dans une telle hypothèse, nous retenons que **le salaire minimum devrait atteindre \$335.00 en octobre 1983**, que le salaire moyen serait indexé et que tous les salariés recevraient une augmentation nominale de salaire. **La réduction des écarts entre les salaires maximum et minimum serait importante.** En effet, l'écart qui est actuellement de 3.22 passerait à 2.93.

Enfin, pour les enseignants, l'augmentation serait versée le 1^{er} juillet, au lieu du 1^{er} septembre comme c'est le cas actuellement.

Nous estimons que cette proposition représente une augmentation pour 1983 de l'ordre de 11,9% par rapport à 1982.

LA FAS DÉPOSE SES PRIORITÉS DE NÉGOCIATIONS



C'est le 27 août à Montréal que le Comité de négociation de la Fédération des Affaires sociales a remis la première partie de son projet de convention collective ainsi que les grands principes sur lesquelles elle entend fonder ses revendications au cours de la ronde de négociations qui s'amorce.

La présidente de la Fédération, Simone Massé et la porte-parole à la table sectorielle, Gabrielle Lavoie, ont d'abord souligné aux négociateurs patronaux que **la bonne foi de la partie patronale a été sérieusement mise en doute par l'adoption d'une série de lois (68-70-72) qui encadrent de façon unilatérale le champ des négociations, sans compter le refus de libérer les membres du Comité de négociation selon le régime qui a prévalu depuis qu'il y a des négociations à l'échelle provinciale, soit depuis la fin des années '60.**

une approche nouvelle

Les représentants syndicaux ont aussi souligné le caractère nouveau de l'approche de la Fédération qui a déterminé une série de priorités avant même de déposer l'ensemble de ses demandes.

Ces priorités ont pour trame de

fond l'amélioration de la qualité et de la quantité des soins, des services et des emplois qui ont été largement amputés par les vagues successives de compressions budgétaires, de plans de redressement et de coupures dans les différents établissements, hôpitaux, centres d'accueil, centres locaux de services communautaires, centres de services sociaux, et autres qui ont été mis en vigueur au cours des dernières années.

20,000 postes de moins

La F.A.S. a souligné lors d'une conférence de presse, quelques jours plus tard, **qu'elle estime à environ 20,000 le nombre de postes qui ont été éliminés depuis le début de la contre-réforme Forget-Lazure-Johnson.** Déjà, en 1980, les administrateurs d'hôpitaux reconnaissent avoir coupé près de dix millions d'heures de travail pour l'équivalent de près de 5,000 postes à temps complet. Dans les trois années qui suivent, les restrictions budgétaires ont été encore plus importantes qu'au cours des cinq années précédentes (1976-80) et ce, à chaque année.

Voilà pourquoi, une des priorités de la F.A.S. est de resserrer la no-

tion de poste et de service, de déterminer un plancher d'emploi institutionnel et régional, de favoriser le maintien et l'augmentation des postes à temps complet et l'élimination du plus grand nombre de postes à temps partiel qui comptent maintenant pour plus de la moitié des services.

12,000 postes affectés par les changements technologiques

Une autre priorité se rapporte aux changements technologiques anticipés dans les bureaux, dans les services généraux comme l'alimentation et l'entretien, dans les laboratoires et dans d'autres services comme les bibliothèques où quelque 12,000 postes peuvent être visés au cours des prochaines années.

10,000 griefs en arbitrage

Les recours des salarié-es figurent également en priorité puisqu'il faut en moyenne plus de deux ans pour régler les griefs et qu'il en coûte très cher au Trésor public. Il y a 10,000 griefs en arbitrage et l'objectif de la F.A.S. est de simplifier la procédure, de l'accélérer et de la rendre moins onéreuse.

la condition des femmes

Trois-quarts des salariés des Affaires sociales sont des femmes qui éprouvent des difficultés spécifiques reliées à leur droit au travail et à leurs conditions de travail. Cela en fait évidemment une priorité.

les garderies demandent d'être intégrées au front commun

Les syndicats des travailleuses(eurs) de garderie ont formulé une demande d'intégration au Front Commun qui a été recommandée par la CSN aux autres centrales. Les premières démarches ont donné lieu à une objection de la FTQ mais le Conseil fédéral de la F.A.S. qui s'est tenu à Québec, les 16 et 17 septembre a donné à la Fédération le mandat de revenir à la charge sur cette question.

LA FESP DÉPOSE NEUF PROJETS DE CONVENTION

POUR UN RÈGLEMENT NÉGOCIÉ DÈS CET AUTOMNE

Vendredi le 3 septembre, la Fédération des employés/és des services publics avait déjà déposé 9 projets de conventions sur 10 groupes du secteur public affiliés à cette fédération, qui négocient provincialement.

Ces 9 groupes sont: les employés/és de soutien des commissions scolaires, des cégeps et des universités, des commissions de formation professionnelle, de la R.I.O., de l'Office franco-québécois de la jeunesse, de la Société de cartographie, de la Société des traversiers ainsi que les employés/és de la Société des loteries et courses du Québec.

Étant donné l'importance des points à négocier avec les différentes associations patronales, la FESP estime que les négociations doivent commencer immédiatement même si les dépôts ne touchent pas l'ensemble des articles des conventions.

La FESP a souligné dans son communiqué remis à la presse, l'odieux de ce qu'elle a appelé *"la campagne de salissage que le gouvernement fait sur le dos des travailleuses et des travailleurs du secteur public."*

"Même si la situation économique actuelle est difficile, il ne faut pas croire qu'elle l'est moins pour nos membres", souligne-t-on.

La sécurité d'emploi

À cause des politiques de compressions budgétaires appliquées par les administrateurs locaux, **des centaines de postes ont été coupés, sans compter le nombre de déplacements, les surcharges de travail et l'insécurité que doivent subir les travailleuses et les travailleurs des services publics.**

Depuis l'adoption de la loi 70, en juin dernier, par le gouvernement, la FESP s'y est fortement opposée.

"Il est aberrant qu'un gouvernement avec des prétentions sociales-démocrates pense qu'en diminuant les salaires des employés/és de l'état, la situation économique s'améliorera. L'inverse risque plutôt d'arriver", selon la FESP.

La Fédération des employés/és des services publics revendique pour ses travailleurs et ses travailleuses, **"le droit à la libre négociation, le droit de gagner un salaire convenable, le droit d'avoir un emploi, le droit de protéger son pouvoir d'achat, en fait des droits fondamentaux."**

Malgré la négociation qui ne

s'annonce pas des plus faciles que le gouvernement a adopté 3 lois (68, 70, 72) et ce, avant même de commencer à négocier, la FESP souhaite **un règlement négocié et accepté par ses membres cet automne.**

Un règlement négocié et accepté par les membres

L'exécutif doit d'ailleurs soumettre à ses membres ses intentions lors de son conseil du secteur public convoqué pour la mi-septembre. Et en ce qui concerne les employés/és dans le secteur péri-public, la Fédération surveillera de très près les gestes du gouvernement Lévesque sur un éventuel gel de salaire.

ENTENTE À TERREBONNE

Les 50 enseignantes et enseignants de l'école secondaire St-Sacrement de Terrebonne ont obtenu gain de cause sur les principaux points en litige quant au renouvellement de leur convention collective. L'entente met fin à la grève qui durait depuis la venue à échéance de la convention collective, soit le 1er septembre dernier.

Les syndiquées(és) de cet établissement d'enseignement se retrouvaient sans contrat de travail depuis cette date, la convention collective ne prévoyant aucune clause de prolongation.

C'est d'ailleurs à ce chapitre que les enseignantes et enseignants ont marqué leur principal gain, la nouvelle entente reconnaissant pleinement aux syndiquées(és) **le droit de maintenir les acquis jusqu'à ratification d'un nouveau contrat de travail.**

Les autres points en litige avaient trait au mode d'attribution des pos-

tes vacants ainsi qu'au fardeau de la tâche.

Au chapitre de l'attribution des postes vacants, **la nouvelle entente reconnaît un principe de sélection des postulants basé sur leurs qualifications et non sur les "qualités" comme c'était le cas auparavant.**

Au plan de la tâche, le règlement prévoit 20 périodes de cours pour la première année et 21 périodes la deuxième année constituée de 20 périodes d'enseignement et d'une période de récupération.

L'employeur proposait pour sa part d'augmenter le fardeau de la tâche de 18 à 23 périodes la première année et à 24 la deuxième année.

Rappelons que le nombre de périodes de cours prévu à l'entente demeure inférieur à l'ensemble du secteur privé. Il est également en dessous de ce que l'on retrouve généralement dans le secteur public.

Enfin, même si les gains obtenus lors du règlement peuvent paraître de prime abord modestes, les syndiquées(és) n'hésitent pas à parler de victoire, compte tenu de l'attitude hargneuse manifestée par l'employeur tout au long du déroulement de la négociation.

LA CAMPAGNE PUBLIQUE D'INFORMATION EST EN MARCHÉ



C'est sous le thème "On travaille pour vous" que les trois centrales syndicales CSN, CEQ et FTQ ont entrepris une vaste campagne publicitaire à travers le Québec pour informer et sensibiliser la population sur le travail effectué pour les travailleuses et les travailleurs du secteur public.

Dans les jours qui suivront, vous verrez partout dans la province, sur des placards routiers, dans certains hebdomadaires régionaux ou quotidiens ou même sur des affiches sur les lieux de travail, des photos représentant des travailleuses et des travailleurs accomplissant leur tâche quotidienne. Peut-être les reconnaîtrez-vous?

De leur côté les syndiquées/és s'identifieront en portant le macaron "Je travaille pour vous". Les objectifs que nous poursuivons par cette campagne publicitaire sont grands. Entre autres, démontrer à l'ensemble de la population que les gestes que nous posons répondent à la fois à des besoins individuels et collectifs. En ce sens notre tâche n'est pas mince et notre responsabilité sociale de plus en plus difficile à porter.

Simultanément, le gouvernement, fort de l'appui du patronat et utilisant les mêmes méthodes odieuses, s'est affairé à démolir et à dénigrer la valeur du travail qui s'effectue quotidiennement dans nos écoles, nos hôpitaux pour malades chroniques, nos centres d'accueils pour personnes âgées, nos centres pour mésadaptées/és sociaux etc... et plus odieux encore, il a subtilement tenté de semer la division entre travailleuses et travailleurs des secteurs public et privé.

Nous avons jusqu'à ce jour eu constamment à coeur de maintenir la qualité des services pour laquelle nous nous sommes battus depuis voilà bientôt 20 ans tout en améliorant nos conditions de travail. L'un ne s'est jamais fait sans l'autre.

Les coupures budgétaires, que se soit dans le secteur de l'éducation ou des affaires sociales, grugent sur nos conditions de travail, nos conditions de vie et parallèlement visent aussi à réduire au minimum nos services à la population. Dans certains secteurs, les travailleurs et travailleuses ne peuvent répondre qu'au strict minimum. "On travaille pour vous"... et faut absolument s'en parler!

L'INFORMATION DANS LES RÉGIONS

En fin de semaine dernière, les 11 et 12 septembre se tenait la session de formation des responsables des sous-comités régionaux d'information.

Dans plus d'une dizaine de régions desservies par la CSN, les sous-comités régionaux d'information sont maintenant formés. Selon les commentaires écrits que nous avons reçus à la fin de la session, les participantes/ts ont trouvé ces deux jours très motivants et sont repartis avec un plan de travail concret qui va leur permettre de suivre les négociations et d'y participer.

Le plan de travail établi lors de cette session sera remis aux coordonnateur-trice-s à l'action des régions au moment du prochain comité national de mobilisation qui se tiendra à Québec le 17 septembre. En cas d'absence, le plan sera envoyé par le réseau interne de distribution de la CSN.

Première phase

Formation des équipes, si possible représentatives de chacune des fédérations présentes sur le territoire.

Vérification de la structure d'information des syndicats locaux (compléter la liste des responsables de l'information de chaque syndicat).

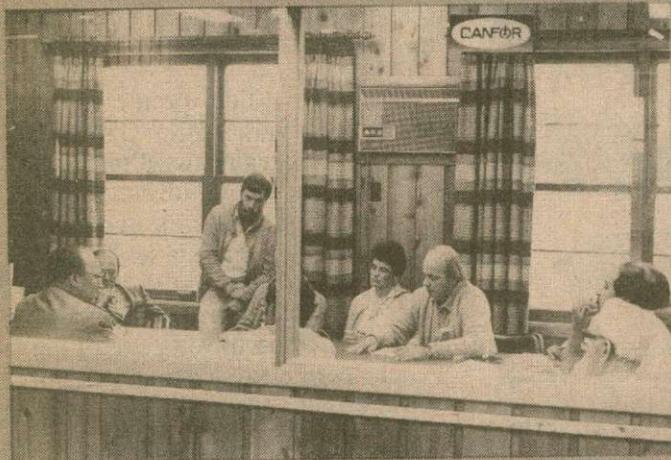
Vérification avec les responsables locaux d'information de la structure de distribution (vérification des points de chute, etc.).

Enfin dès la semaine prochaine, les responsables feront parvenir des articles à Nouvelles-csn pour informer les syndiquées/és des autres régions. Enfin, c'est bien parti!

...petites nouvelles...

conflits de travail

Au 10 septembre '82, la CSN comptait 3,010 travailleurs et travailleuses en grève. Le nombre de conflits s'élève à 33.



un patron aux idées pas très nettes

George Henderson, le propriétaire de la Tannerie de Kamouraska, n'a pas été capable d'expliquer aux syndiqués CSN de cette usine du Bas St-Laurent pourquoi il refusait de signer la convention collective dont toutes les clauses sont pourtant paraphées.

Au cours d'une visite des syndiqués ainsi que de représentants de la population de St-Pascal de Kamouraska, il a même poussé l'audace jusqu'à leur demander leur appui pour l'obtention de subventions gouvernementales.

Les 100 employés de cette Tannerie subissent un lock-out patronal depuis le mois de novembre 1981. Henderson laisse croire à la fermeture de l'usine pendant qu'il introduit de la nouvelle machinerie. À cause de toutes ses tracasseries, aucun employé n'est encore reconnu éligible à l'assurance-chômage.

solidarité des grévistes

Les syndiqué(e)s CSN de la cartonnerie Kueger ont voté, au cours de leur dernière assemblée générale, une aide spéciale à l'endroit des employé(e)s de bureau qui ne traversent pas leur ligne de piquetage, même s'ils(elles) ont accepté le renouvellement de

leur propre convention collective.

Selon le voeu des syndiqué(e)s, les employé(e)s de bureau recevront les mêmes allocations que les autres syndiqué(e)s, et ce à même le fonds de grève du syndicat qui regroupe les 220 travailleurs et travailleuses de cette usine de Ville La Salle.

Les syndiqué(e)s CSN

en grève depuis trois semaines, réclament une augmentation générale égale pour tous d'environ \$2.50, incluant un rattrapage qui leur permettrait d'obtenir la parité salariale avec les travailleurs et travailleuses des autres cartonneries du Québec.

...

violence sur les lignes à Québecor

Les employé-e-s des publications Québecor, en grève depuis quatre mois, ont pu assister, le 7 septembre, à la provocation patronale lorsque le chauffeur de Pierre Péladeau, président de la compagnie, a foncé avec son auto sur le président du syndicat, Michel Marcil. Ce dernier a dû être transporté d'urgence à l'hôpital St-Luc par la police. Le syndicat a porté plainte contre le chauffeur.

...

Provigo: rejet des dernières offres

Les employé-e-s des onze magasins Provigo du Saguenay/Lac St-Jean, de la Côte-Nord et de Chapais, réuni-e-s en assemblée générale le 6 septembre à Chicoutimi ont rejeté les dernières offres patronales dans une proportion de 70%.

...

Sidbec-FerUni non à 9% pour 3 ans

C'est à l'unanimité que les 57 travailleurs de cette usine de métal recyclable ont rejeté la dernière offre patronale. Cette entreprise

d'État offrait des augmentations salariales totalisant 9% pour un contrat de 3 ans.

Les syndiqués de Sidbec-FerUni revendiquent la même hausse salariale que celle obtenue par les métallos de Sidbec-Dosco en décembre. Petite comparaison intéressante: à la fin du contrat de travail, le salaire horaire moyen d'un métal- lo de Sidbec-Dosco sera de \$16.40. En se basant sur l'offre de Sidbec-FerUni, le travailleur ne pourrait espérer que \$10.92 en juillet 1985.

En lock-out depuis le 15 juillet, les travailleurs considèrent que l'entêtement de la partie patronale a pour seul résultat de dilapider les deniers publics, les pertes encourues depuis l'arrêt de travail s'élèvent à environ \$200,000. Les négociations sont au point mort.

...

lock-out à la Poulette grise et blanche

Les 140 employé-e-s de l'abattoir La Poulette grise et blanche ont été mis en lock-out le 7 septembre, soit le lendemain de leur assemblée générale où ils avaient décidé, dans une proportion de 58% de rejeter les offres finales de la compagnie et dans une proportion de 55% de faire des moyens de pression pouvant aller jusqu'à la grève générale.

...

lock-out à Port-Cartier

Les 45 employé-e-s syndiqué-e-s de la ville de Port-Cartier ont été mis en

...petites nouvelles...

lock-out le 2 septembre dernier après qu'ils eurent rejeté les offres patronales dans une proportion de 97%. Le syndicat a comme mandat de négociation de n'accepter aucun recul.

...

Surentec: le syndicat maintient ses demandes

En grève depuis le 7 mai dernier, les 50 travailleurs et travailleuses de la compagnie d'entretien ménager Surentec, de Laval, ont décidé, dans une proportion de 70%, de maintenir leurs demandes. Dans ce dossier, de nombreuses plaintes concernant les briseurs de grève et les droits et obligations d'un employeur ont été déposées au Ministère du travail.

...

Sherbrooke: un syndicat de la FAS retire \$75,000 d'une Caisse pop

Le syndicat du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke vient de retirer les \$75,000 qu'il avait à la caisse Ste-Famille de Sherbrooke et a recommandé à ses membres d'en faire autant. Les employé(e)s de la caisse Ste-Famille, ainsi que ceux et celles de la caisse St-Jean-de-Brébeuf, tentent depuis plusieurs semaines de ratifier une convention collective avec leur employeur et les négociations achoppent principalement sur le "no fault", c'est-à-dire l'absence de pénalité en cas de déficit caissier, fraudes, faux chèques et chèques sans fonds. L'actuelle protec-

tion n'est que de \$0.65 par jour.

...

lock-out à Vic Métal

Après avoir rejeté, le 8 septembre, les dernières offres patronales à plus de 73%, les travailleurs de cette usine de Victoriaville se sont retrouvés en lock-out dès le lendemain matin. Les principaux points d'accrochage: la durée de la convention, les sous-contracts, les clauses concernant les camionneurs, les vacances ainsi que le rattrapage salarial.



1,300 nouveaux membres à la CSN

Des requêtes en accréditation touchant pas moins de 1,300 travailleurs et travailleuses ont été déposées au ministère du travail pendant la première semaine de septembre.

En plus des 150 employé(e)s des chips Yum Yum à Warwick, on compte également les 400 travailleurs des Industries manufacturières Mégantic, les 450 chauffeurs d'autobus de la CTRSM, et les employé(e)s d'entretien ménager de la Place Ville-Marie.

Dans chacun de ces cas, les requêtes ont été déposées avec l'adhésion de la majorité absolue des travailleurs et travailleuses.

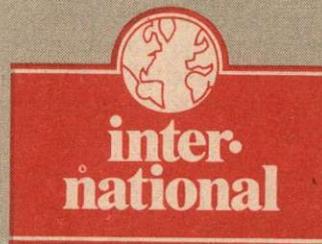
Tous ensemble à "la veillée des luttes" le 30 septembre!

Les travailleurs et les travailleuses du secteur public-parapublic auront une bonne occasion d'appuyer leurs camarades du secteur privé le jeudi soir 30 septembre à Montréal alors qu'aura lieu "La veillée des luttes".

Les organisateurs de cette soirée de solidarité veulent sensibiliser les employé(e)s du secteur public aux luttes dès que mènent 1,600 syndiqué(e)s de la région du Montréal pour l'accès à la syndicalisation, le maintien des droits acquis, et la protection du pouvoir d'achat. Au centre de ces 10 conflits il y a la reconnaissance syndicale dans l'entretien ménager, l'histoire des travailleurs et travailleuses de Holiday Maintenance, congédiés depuis 1 an, et celle des employé(e)s de Surentec, en grève depuis 7 mois, illustrent bien la difficulté de se syndiquer dans ce secteur composé majoritairement d'immigrants et d'immigrantes. D'autre part, le combat des cartonnières de Standard et des ouvriers de Kruger à Ville Lasalle fait voir une fois de plus la volonté des employeurs de profiter de la crise économique pour enlever des droits chèrement acquis par la classe ouvrière.

La fête aura lieu le jeudi soir, 30 septembre à 20h30, au sous-sol de l'Église St-Denis (angle Rivard & Laurier — Métro Laurier).

Au programme: du rock avec "Les calottes rouges", "Le Groupe Parcoeur", les chansonniers Pierre "Woody" Fournier, Pierre Bouchard, Gilles Bernier, Guy Richer, et des invité(e)s surprises. Plus une bouffe préparée par le Syndicat des chômeurs et chômeuses.



Haïti! des opposants réprimés

Le président du Parti démocrate-chrétien, Sylvio Claude et 21 autres partisans, ont été condamnés à six ans de travaux forcés. Le motif: "complot contre

la sécurité d'État".

Ces mêmes opposants avaient déjà été condamnés à 15 ans de travaux forcés à la suite d'un simulacre de procès. Cédant sous la pression de la communauté internationale, le régime de Jean-Claude Duvalier avait accepté de casser ce premier jugement et d'ordonner un nouveau procès. Mais de l'avis d'observateurs qui étaient présents à ce dernier procès, les dés étaient pipés et les accusations ont été portées sans fondement véritable.

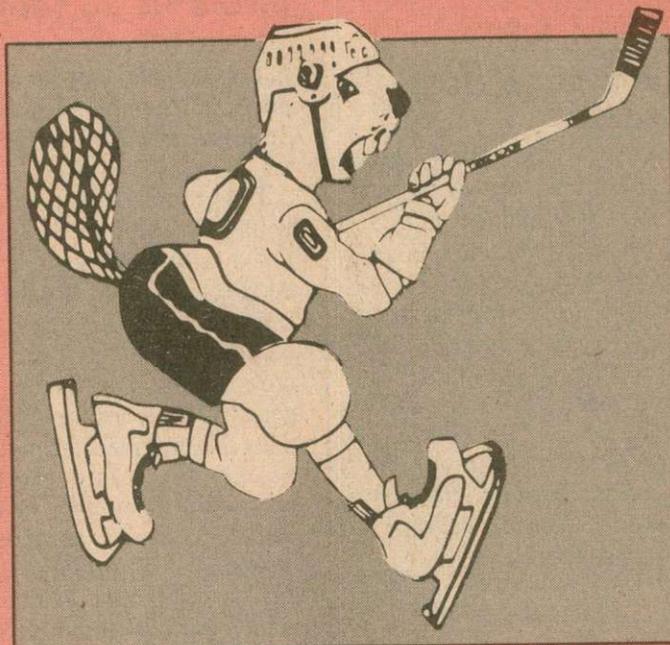
Le régime Duvalier perd de nouveau la face.

LES QUEUES PLATES À ST-JEAN...

Viendront, viendront pas... viendront, viendront pas... Finalement, ils sont là. Les Castors de Sherbrooke, de la ligue de hockey junior majeure du Québec, sont devenus les Castors de St-Jean. Après plusieurs mois de rumeurs, tergiversations, tractations, lobbying, négociations, un groupe d'actionnaires de St-Jean a réussi à obtenir d'une part, les droits sur cette équipe junior, et d'autre part, à s'assurer des conditions nécessaires à la réussite de leur entreprise financière.

un cadeau coûteux

En août dernier, on levait le voile sur ce beau projet élaboré à huis clos et soumis à la règle du "top secret" avec la complicité des politiciens et des administrateurs locaux. C'est là qu'on apprenait que la "ville" se rendait aux exigences de ce club privé, pour lui assurer sa rentabilité: gratuité pour l'utilisation de la patinoire et des services du Colisée, (camp d'entraînement, matchs locaux 2 soirs/semaine, entraînements quotidiens 2 sessions/jour, matin et soir), aménagement des chambres de joueurs réservées, bureau principal du Colisée à leur disposition, concession du "restaurant - bière - pro-shop" dans un proche avenir. Ce sont là les éléments d'une entente globale de 3 ans, équivalente à une subvention "indirecte" évaluée à près de \$200,000. Tout ça renouvelable si les Castors ne font pas de profits nets, (avez-vous déjà vu un club junior faire des profits "officiellement"?), ce que les



Castors n'ont pas intérêt à faire avec de tels arrangements.

Bref, partisans ou non, spectateurs ou non aux matchs des Castors, une partie des taxes des citoyens de St-Jean va servir à assurer la rentabilité de ce club privé importé de Sherbrooke. Pendant ce temps, des centaines d'heures de glace ne seront pas louées (\$) aux adeptes du hockey et du patinage: moins d'argent qui rentre... moins d'accessibilité pour les citoyens.

une population de spectateurs?

Quand on pense que c'est le directeur du service des loisirs de St-Jean qui a officiellement "étudié" et "défendu" le dossier pour les Castors devant le conseil municipal: prestige pour la ville, spectacle de qualité, fierté locale, retombées économique... Du vent et des images de politiciens. Belle conception du

loisir et des services collectifs. Des milliers de "participants" aux loisirs sur glace devront se transformer en spectateurs et passeront après les Castors, (c.f. horaires et utilisation du Colisée). Il n'y a pas que l'argent en jeu ici. Le pire dans tout ça, c'est l'utilisation privée et gratuite à des fins lucratives d'équipements collectifs de loisirs dont la population, jeunes et adultes, a réellement besoin. Déjà, la ligue locale de hockey pour adultes doit limiter le nombre d'équipes faute de "glace" disponible. Déjà, les hockeyeurs de St-Jean vont louer des patinoires à Laprairie, St-Basile, Marieville, Iberville. Les enfants jouent au hockey à 6:00 heures du matin. Le club de patinage artistique se cherche des trous dans l'horaire des Castors. Les élèves de la polyvalente à côté du Colisée, n'y auront plus accès le matin... L'équipe junior B de St-Jean, composée de

joueurs de la région, est tombée à l'eau... Ce sont là les vrais conséquences du travail de nos administrateurs locaux et du choix de nos politiciens qui sentaient venir les élections municipales. La municipalité maître d'oeuvre en loisir? La prise en charge par les citoyens?

les travailleurs et le loisir

L'histoire se répète. Après la folie des Jeux Olympiques, les jeux de coulisse politique autour du Colisée des Nordiques-O'Keefe, c'est le cas des Queues Plates dans le Colisée de St-Jean.

Il serait peut-être temps que les syndicats de Travailleurs s'occupent sérieusement de ces choses-là. La CSN l'a déjà fait avec succès dans la lutte pour le "déclubbage" (chasse et pêche).

Des cas comme celui de St-Jean, il y en a partout. Si on veut réellement que les travailleurs aient une prise quelconque sur leurs conditions de vie, dont le loisir constitue une part importante, la CSN devra mettre son poids dans la balance. Il y a là des ressources collectives en jeu que les travailleurs doivent s'approprier collectivement. À St-Jean, on a eu tort de laisser ce dossier entre les mains des politiciens pour que le prestige passe avant les conditions de vie des travailleurs. De la façon dont ils se traînent à plat ventre devant les Queues Plates de toutes sortes, ils finiront par leur ressembler. Tout ça pour une photo dans le journal de Montréal...

Pierre Brodeur,
pour le comité Loisirs-
Vacances des Travailleurs.